selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

#### Indicateur bleu de toluidine O

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Indicateur bleu de toluidine O

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: FEDTB3800-A

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

#### Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific 860 Gitts Run Road, Hanover, PA 17331 (717) 632-1291

#### Détails du fournisseur:

Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064 800 955-1177

### Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

# **SECTION 2: Identification des dangers**

### Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

Mention d'avertissement: Aucun(e)

# Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

#### Déclaration de mise en garde:

Aucun(e)

#### Autre classification non SGH:

Aucun(e)

#### **SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

# Ingrédients:

Ingrédients:				
CAS 92-31-9	Bleu de toluidine	0.1 %		
CAS 77732-18-5	Eau	99.9 %		
		Pourcentages par poids		

# **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

### Description des mesures de premier secours

# Après l'inhalation:

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

#### Indicateur bleu de toluidine O

confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

#### Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

#### Après contact avec les yeux :

Protéger l'□il non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

# **Après ingestion:**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

# Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

### Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

# SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

# Agent d'extinction

### Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire.

#### **Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

# Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange: Aucun(e)

### **Conseil pour pompiers:**

# Équipement de protection:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

#### Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions.

#### **SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

# Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Assurer une ventilation adéquate. Arrêter le déversement, si possible.

#### **Précautions environnementales:**

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Recueillir le liquide, le diluer avec de l'eau et évacuer avec les eaux usées. En cas de déversements plus grands, absorber avec des matériaux appropriés.

# Référence à d'autres sections: Aucun(e)

# **SECTION 7: Manutention et entreposage**

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

# Indicateur bleu de toluidine O

Se laver les mains après la manipulation. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Assurer la ventilation des réservoirs. Entreposer loin d'aliments. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Entreposer avec des risques similaires.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle





Paramètres de contrôle:

**Contrôles techniques appropriés:** Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Une ventilation normale est suffisante.

**Protection respiratoire:** Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil

de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une

protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

**Protection de la peau:** Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la

substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de

dégradation.

**Protection oculaire:** Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le

maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les

yeux et la peau.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Liquide transparent violet-bleu		Non déterminé Non déterminé	
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé	
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé	
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Environ 1	
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Solubilité infinie dans l'eau.	
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé	
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé	

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

Indicateur bleu de toluidine O						
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé			
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé			
Densité à 20°C:	Non déterminé					

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

### **Stabilité chimique:**

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

#### Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

#### Conditions à éviter:

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts. Matériaux incompatibles.

#### Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes.

# Produits de décomposition dangereux:

oxydes d'azote (NOx). Oxydes de carbone.

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

Toxicité aiguë: Aucun(e)

**Toxicité chronique**: Aucune information additionnelle.

**Corrosion / irritation de la peau**: Aucune information additionnelle.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle. Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité**: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice**: Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée**: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

### **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

# Indicateur bleu de toluidine O

# Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# **US DOT (Département des transports** américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA Pas marchandises dangereuses

**Exception quantité limitée:** Aucun(e)

En vrac: Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas

marchandises dangereuses. marchandises dangereuses. Classe de risques: Aucun(e) Classe de risques: Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Pas marchandises **Groupe d'emballage:** Pas marchandises

dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires: Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas

dangereuses.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

### États-Unis (É.-U.)

### Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

# CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### **Proposition 65 (Californie):**

## Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.08.2015

# Indicateur bleu de toluidine O

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

### Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

### Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Canada

#### Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

#### **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 1-0-0 **HMIS**: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

#### Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime	internationa	pour	les marc	handis	es dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.

IATA Association internationale du transport aérien.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).

HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).

WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).